

Une tribune SNE-SLF-SGDL-ABF sur le livre numérique

Le président de l'ABF a signé une tribune commune avec ceux du Syndicat national de l'édition, du Syndicat de la librairie française et de la Société des gens de lettre pour soutenir une proposition de loi sénatoriale sur le prix unique du livre numérique.

Elle paraît dans l'édition en ligne du Monde du mercredi 20 octobre 2010, qui en raison d'une grève n'aura pas d'équivalent sur papier.

Ce texte qui entend permettre aux acteurs traditionnels de la chaîne du livre d'en maîtriser la commercialisation face aux opérateurs téléphoniques, aux fabricants d'objets nomades et aux moteurs de recherche, s'inscrit dans la lignée de la loi Lang.

Une disposition défavorable aux bibliothèques, contre laquelle l'IABD s'était élevée serait retirée de la proposition de loi.

Ce texte ne porte que sur le livre numérique "homothétique", c'est-à-dire "reproduisant pour l'essentiel la même information que celle contenue dans le livre imprimé".